

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

SYLVAIN AIRD
STÉPHANIE ASSOULINE
SOPHIE BARIL
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
VALÉRIE DURAND
ÉRIC FRASER
YVES FRÉCHETTE
RITA-ROSE GAGNÉ
PIERRE GAGNON

CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
JULIE LAPIERRE
NICOLE LEMIEUX
JEAN-FRANÇOIS MERCURE
F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY

JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
ISABELLE RAYLE-DOIRON
SYLVY RHÉAUME
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX
HYDRO-QUÉBEC
75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE
MONTRÉAL H2Z 1A4
TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 6925
TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 28 mai 2004

Par courriel et par la poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET : Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité
découlant de l'appel d'offres A/O 2003-01 relatif à un bloc d'énergie produit
au Québec avec de la biomasse
Dossier de la Régie : R-3533-2004
Notre dossier : R000100/NL**

Chère consoeur,

Le 14 avril 2004, la Régie rendait sa décision D-2004-75 concernant le dossier décrit en rubrique.

Par cette décision, la Régie invitait les personnes intéressées à participer à ce dossier. À cet effet, aucun intéressé ne s'est manifesté afin d'intervenir dans cette audience. De plus, aucun intéressé n'a procédé au dépôt d'observations et vu les délais écoulés, il y a forclusion.

Considérant que le dossier est complet et vu la non-participation d'intéressés, le Distributeur n'entend pas produire de commentaires spécifiques à moins d'avis contraire de la Régie.

Ainsi, le Distributeur réitère simplement les motifs et conclusions de sa demande d'approbation ainsi que la preuve produite à son soutien pour valoir comme si reproduits en entier à la présente.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MARCHAND, LEMIEUX

YF/nm

Yves Fréchette

